



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Campagne vaccinale

Question au Gouvernement n° 3911

Texte de la question

CAMPAGNE VACCINALE

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Bouchet Bellecourt.

Mme Sylvie Bouchet Bellecourt. Monsieur le Premier ministre, hier, nos voisins britanniques ont connu leur premier jour sans mort lié au covid-19 depuis six mois, à Londres. Ce qu'ils ont appelé un « lundi heureux » est le résultat d'une campagne vaccinale efficace : 30 millions de premières doses administrées, près de 60 % des adultes vaccinés. Résultat, le Royaume-Uni envisage une sortie progressive des restrictions et offre à sa population de vraies perspectives.

M. Maxime Minot. Exactement !

Mme Sylvie Bouchet Bellecourt. Pendant ce temps, les Français assistent médusés à un autosatisfecit permanent de leur Président de la République, un contraste frappant avec les excuses de la chancelière allemande, il faut bien l'avouer. Ses proches disent même qu'il a acquis une maîtrise des travaux épidémiologiques. (*Rires sur quelques bancs du groupe LR.*) Mais jusqu'où ira-t-on dans la suffisance ?

Les Français vivent dans un climat anxiogène : parlera, parlera pas ; confinera, confinera pas. C'est peut-être la petite infirmière qui a du mal à comprendre la stratégie des grands éclairés qui nous gouvernent, mais pour quelle raison la France, sixième puissance mondiale, n'est-elle toujours pas capable de produire des vaccins sur son territoire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Vous le savez, la vaccination massive est notre seule sortie de crise. Mais les Français ont clairement le sentiment que le « quoi qu'il en coûte » a ses limites.

M. Fabien Di Filippo. C'est dépassé !

Mme Sylvie Bouchet Bellecourt. Pourtant, ces manques de doses, ce sont des capacités de réanimation qui explosent – 150 % d'occupation dans le sud de la Seine-et-Marne –, ce sont des médecins et personnels soignants qui tirent la sonnette d'alarme face au risque d'être confrontés au tri des patients. Votre discours bien rodé sur l'accélération de la vaccination ne s'observe pas sur le terrain.

Monsieur le Premier ministre, ma question sera simple : après avoir ignoré les alertes des scientifiques sur la reprise de l'épidémie, votre gouvernement assumera-t-il la responsabilité du tri des malades dans les hôpitaux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je veux dire avec la plus grande fermeté que nous mettons et mettrons tout en œuvre pour prévenir les situations de tri – mot que, je le dis en tant que médecin, je n'utiliserai jamais. Effectivement, et c'est terrible, il y a de la déprogrammation, des retards de programmation : les patients sont amenés à repousser de quelques semaines une intervention chirurgicale.

M. Michel Herbillon. Ce sont les professionnels qui le disent !

M. Olivier Véran, ministre . Il y a des tensions – telles que l'on peut en rencontrer dans des situations épidémiques ou des situations saisonnières comme en cas d'accidentologie importante – qui conduisent les médecins à opérer des choix de priorisation de tel ou tel service pour des malades.

À l'heure où je vous parle, il y a beaucoup de malades dans les réanimations des hôpitaux franciliens, mais il y en a plusieurs centaines de moins qu'au cours de la première vague et qu'au cours de la deuxième. Le niveau monte et nécessite une adaptation constante des soignants, que je remercie pour leur courage et leur engagement. Je ne peux pas laisser les gens imaginer une seconde qu'à l'heure où nous parlons, des réanimateurs ne pourraient pas admettre en réanimation des patients dont la vie est en danger.

M. Michel Herbillon. Alors pourquoi l'écrivent-ils ?

M. Olivier Véran, ministre . Ensuite, vous posez la question de la vaccination. Le Premier ministre a pris l'engagement,...

Plusieurs députés du groupe LR . Ouh là là !

M. Olivier Véran, ministreici même, que, d'ici au 15 avril, 10 millions de Français auraient reçu au moins une injection de vaccin. Je peux vous dire que nous tiendrons cet objectif...

M. Fabien Di Filippo. Encore de l'autosatisfaction !

M. Olivier Véran, ministreet que nous le tiendrons probablement même bien, parce que le rythme de la vaccination a augmenté – plus de 200 000 injections sont faites chaque jour. Ce sont plus de 1 700 centres et des dizaines de milliers de professionnels de santé, des pompiers, des élus, des salariés des collectivités, des ARS et de l'assurance maladie qui sont mobilisés pour protéger les Français.

Madame la députée, si vous voulez être parfaitement utile, aidez-nous à trouver des doses de vaccin ! Plus j'ai de doses, plus j'ai de bras pour pouvoir protéger les Français... (*Vives protestations sur les bancs du groupe LR*)

Mme Caroline Fiat. C'est inadmissible !

M. Olivier Véran, ministreet mieux nous nous portons. Sortez de cette polémique stérile ! Ne faites pas croire que nous ne savons pas vacciner. Nous injectons toutes les doses que nous avons, et ça tombe bien parce que les livraisons de doses vont augmenter.

Quant à la stratégie britannique, on en reparlera dans quelques semaines. Je ne suis pas sûr que le choix de ne faire qu'une injection de vaccin soit très gagnant à long terme. Mais nous verrons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

M. Patrick Hetzel. Quel aveu d'échec !

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Bouchet Bellecourt.

Mme Sylvie Bouchet Bellecourt. Monsieur le ministre, docteur Véran, je retiendrai ce que vous avez dit : pas

de tri dans les hôpitaux.

Mme Caroline Fiat. Il a menti !

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Bouchet Bellecourt](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3911

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 mars 2021](#)